

## Annonce légale

DATE DE PARUTION 26-11-2022

RÉFÉRENCE L22EJ08571

DÉPARTEMENT DE PARUTION 33

CATÉGORIE CONSTITUTIONS

SUPPORT Echos-Judiciaires.com



Lien de publication

<https://www.echos-judiciaires.com/annonces-legales/l22ej08571/>



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Gujan-Mestras, du 18-11-2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : LA CONSTRUCTION DU BASSIN

Siège : 229, bd de la République - 33510 ANDERNOS LES BAINS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 €

Objet : La réalisation de tous travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du Bâtiment.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Emmanuel SAINTOUT, demeurant 55, allée de Bireboussaou – 33470 GUJAN-MESTRAS

La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

POUR AVIS  
Le Président

<https://www.echos-judiciaires.com> - Annonce publiée le 26/11/2022